

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1684

Présentation du budget supplémentaire 2015 de la Fondation Claude Martin

Direction des Finances

Rapporteur : M. BRUMM Richard

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 DECEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BERRA, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BLEY (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), M. TOURAINE (pouvoir à M. LE FAOU), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. BERNARD (pouvoir à Mme AIT MATEN)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2015/1684 - PRESENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2015 DE
LA FONDATION CLAUDE MARTIN (DIRECTION DES
FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par son legs, le Major Martin a chargé la Ville de Lyon de la création d'une institution pour le bien public, aujourd'hui l'Ecole des Arts et Métiers, dite « La Martinière ».

De ce fait, il appartient au Conseil municipal d'examiner les documents budgétaires de la Fondation et d'émettre un avis avant leur transmission à M. le Préfet, représentant de l'Etat dans le Département.

Le compte administratif 2014 a été approuvé lors du Conseil municipal du 1^{er} juin 2015, par délibération n° 2015/1095. Le budget supplémentaire 2015, accompagné de son rapport et de sa délibération, approuvé par la Commission Administrative de la Fondation Martin doit désormais être soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Budget supplémentaire 2015 :

	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	486 721,59 €	120 000,00 €
	+	+
Reste à réaliser de l'exercice précédent	19 500,00 €	0,00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00 € (si déficit)	259 669,74 € (si excédent)
	=	=
Total de la section de fonctionnement	506 221,59 €	506 221,59 €
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris 1068)	454 981,59 €	595 183,58 €
	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent	85 771,73 €	0,00 €
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté (001)	54 430,26 € (si déficit)	0,00 € (si excédent)
	=	=
Total de la section d'investissement	595 183,58 €	595 183,58 €
Total du budget	1 101 405,17 €	1 101 405,17 €

Vu la délibération n° 2015/1095 du 1^{er} juin 2015 ;

Vu le budget supplémentaire pour l'exercice 2015 de la Fondation Claude Martin établi suivant l'instruction comptable M14 ;

Où l'avis de la commission Finances, Commande Publique,
Administration générale ;

DELIBERE

Le budget supplémentaire pour l'année 2015 de la Fondation Claude
Martin est approuvé.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

R. BRUMM